

<https://enseignants.se-uns.org/Exercer-hors-de-France-recrutement-pour-la-Principaute-de-Monaco>



Exercer hors de France : recrutement pour la Principauté de Monaco

- Ma mobilité géographique - Fil d'actu -

Date de mise en ligne : mardi 18 octobre 2022

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

En vue de la rentrée 2023, le recrutement d'enseignants dans les écoles de la Principauté de Monaco a débuté et est accessible jusqu'au 31 octobre 2022.

Qui peut candidater ?

Peuvent candidater tous les enseignants du 1er degré titulaires.

Quel est le principe de ce recrutement ?

Les professeurs des écoles titulaires peuvent demander à être détachés au sein d'un établissement scolaire du 1er degré de la Principauté de Monaco.

Quand et comment candidater ?

Le dossier de candidature est à compléter et renvoyer sur le site de la [Direction de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports](#) avant le 31 octobre 2022.

Pour voir sa candidature validée, il est nécessaire de constituer son dossier avec les pièces suivantes :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae à jour ;
- la copie de la carte nationale d'identité recto-verso ou du passeport ;
- la copie des diplômes et références professionnelles ;
- la copie des rapports d'inspection pédagogique ;
- la copie de l'arrêté fixant la position administrative ;
- la copie du dernier arrêté de promotion d'échelon.

Vous envisagez de candidater ? Alors dès aujourd'hui, demandez l'accompagnement *Mobilité Internationale 2023* du SE-Unsa en complétant le formulaire !

[Exercer Hors de France, je construis mon projet avec le SE-Unsa !](#)

Et pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter la section Hors de France du SE-Unsa hdf@se-unsa.org